

**Après le succès des mobilisations de mars,  
le 9 AVRIL obtenons le retrait du projet de loi Travail !**

La journée de grève et de manifestations du 31 mars a rassemblé près d'un million deux cent mille personnes dans toutes les villes de France. C'est, selon les estimations des organisations syndicales comme de la police, le double du 9 mars dernier ! Etudiant-e-s, lycéen-ne-s, salarié-e-s, chômeurs-chômeuses et retraité-e-s ont marché ensemble pour obtenir le retrait du projet de loi Travail. Portée par cette dynamique, l'intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires-UNEF-UNL-FIDL, réaffirme son opposition à un texte qui organise une régression généralisée des droits des salarié-e-s et aggrave les inégalités sociales. Le recul des droits sociaux des travailleurs du secteur privé aura des conséquences pour les agents de la Fonction publique : **la prochaine étape sera la remise en cause du statut des fonctionnaires et du Service public !** En préconisant une gestion locale au détriment du statut national, le rapport de l'IGAENR, publié le 21 mars 2016, sur le recrutement et la gestion des obligations de service et des carrières des enseignant-e-s chercheur-e-s, en est l'illustration.



Face à cette mobilisation, le 31 mars comme le 17 et le 24, le gouvernement a répondu par la répression et de nouvelles violences policières sont à déplorer à Amiens, Nantes, Paris, Rennes, Rouen, Toulouse, Grenoble, etc. Plusieurs universités ont été fermées (Besançon, Caen, IEP Lille, Limoges, Lyon 2, Nantes, Rennes 2, IEP Toulouse...). Nous remercions les président-e-s et directeurs-directrices d'établissements, qui par leur décision de banalisation de la journée et de report des examens, ont permis de ne pas pénaliser les étudiant-e-s mobilisé-e-s. Nous rappelons à celles et ceux qui ont appelé les forces de l'ordre, qu'ils sont non seulement responsables des biens, mais aussi et surtout de **la sécurité des personnes, et tout particulièrement celle des étudiant-e-s** que des évacuations violentes mettent en danger. Les universités doivent demeurer des lieux de débat démocratique et de construction d'alternatives. Les étudiant-e-s et les personnels doivent pouvoir s'y réunir en assemblée

générale pour échanger, en amont ou en aval des manifestations, et plus généralement occuper pacifiquement des locaux durant les périodes d'ouverture des établissements.

**Après le 31 mars, de nouvelles journées de mobilisation sont prévues les 9, 13 et 28 avril. La FSU et le SNESUP-FSU ont soutenu les actions du mardi 5 avril à l'appel des organisations de jeunesse. Afin d'obtenir du gouvernement le retrait du projet de loi Travail et l'ouverture de négociations pour la conquête de nouveaux droits, le SNESUP-FSU appelle les enseignants et les enseignant-e-s-chercheur-e-s à rejoindre, partout en France, les cortèges des manifestations de ce samedi 9 avril.**

**Le SNESUP-FSU soutient l'appel des précaires de l'ESR à la journée d'action du mercredi 13 avril contre la loi Travail et la précarité. Eux-mêmes subissent au quotidien les effets de l'inversion des normes, de la flexibilité et de la déréglementation qui orientent la loi El Khomri.**

**Depuis le 31 mars au soir, le collectif « Nuit debout » occupe la place de la République à Paris. Des places d'autres villes deviennent des agoras où s'exprime une aspiration forte à un renouveau démocratique et à de nouvelles formes de citoyenneté. Le SNESUP-FSU appelle les universitaires à se joindre à ce mouvement, porteur d'un nouvel espoir.**

Le projet de loi Travail n'est pas amendable car les reculs libéraux qu'il impose sont dangereux et inefficaces contre le chômage.

**LE RETRAIT S'IMPOSE !**

Des négociations doivent s'ouvrir pour la conquête de nouveaux droits pour TOU-TE-S les salarié-e-s.

Contre la précarité, pour l'emploi public, pour nos salaires, pour l'amélioration de nos conditions de travail et pour la défense de nos statuts.

**MOBILISONS NOUS, POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS !**

**LE SAMEDI 9 AVRIL, MANIFESTONS !**